ASAC Bourgogne

Coupe de France des Circuits Dijon 2021

ASAC BOURGOGNE – Assurance dégâts rails

JE SOUSSIGNE : ……

NOM/PRENOM : …….

ADRESSE : …….

CODE POSTAL/VILLE : …….

TEL : …… **EMAIL : ……@.....**

N°LICENCE : ……

Je soussigné déclare participer de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à la Coupe de France des circuits du 12/13 et 14 novembre 2021 au circuit Dijon Prenois

Je déclare avoir pris connaissance des règlements qui régissent l'épreuve et m'engage à les respecter sans réserve, en particulier :

Je m'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de pistes préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre.

Reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé ses documents administratifs

Déclare être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai avec mon véhicule aux infrastructures piste, pite laine et m'engage à en rembourser les frais occasionnés en totalité, sauf et si seulement :

Je souscris l'assurance dégâts rails pour tout le meeting d'un montant de 35 € auprès de l'ASAC BOURGOGNE payable à l'inscription.

Je souscris à l'assurance oui ☐ , non ☐

J'ai pris connaissance de l'intégralité du document.

Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Date : ----------/----------2021 **Signature :**